

La voici :

Ce n'est *ni Laval, ni personne autorisé par Laval*, qui nous a communiqué les contrats passés le 15 décembre 1877 entre l'Ecole de Médecine, l'Université Laval et Monseigneur de Montréal.

Maintenant, nous dirons aux professeurs de l'Ecole de Médecine que nous prenons congé d'eux sans animosité et sans rancune.

L'abbé T.-A. CHANDONNET.

A NOS ABONNÉS

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un beau roman dû à la plume féconde d'un écrivain bien connu au Canada, M. Howels.

La traduction, qui rend justice parfaite à l'original, est de M L.-H. Fréchette.

Nous sommes obligé de revenir sur la question d'argent. On n'ignore pas que nous avons le droit d'exiger la rentrée des abonnements, et nous sommes décidé à remettre sous peu nos comptes entre les mains d'un procureur, qui prendra les moyens nécessaires pour nous obtenir justice.